





DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

Commission Litiges et Contentieux

PROCÈS-VERBAL N° 11

SAISON 2024/2025

Réunion du MARDI 21 JANVIER 2025

Rappel règlementaire – appel de décisions – Article 190 des RG de la FFF et LFPL :

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. 2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. Lorsqu'il s'agit de l'appel d'une décision d'une Ligue régionale, celle-ci fait parvenir à la Fédération deux exemplaires du dossier complet du litige et ce, dans les huit jours suivant la réception d'une copie de l'appel. A défaut, la Commission Fédérale compétente ouvre valablement l'instruction et prononce son jugement, après avoir convoqué les parties. 3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant. Dispositions L.F.P.L.: Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements (270€), et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous : -frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel. -absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion. En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence 4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. 5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant en Annexe 2. Dispositions L.F.P.L.: Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel disciplinaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous : - frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel. - absence frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion. En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence

*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée : - Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition, - Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition, - Porte sur le classement en fin de saison.

- M. DROCHON Michel, membre du club Entente Sud Vendée ORBRIE ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes
- M. CRAIPEAU Christian, membre du club de RIVES DE L'YON ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club;
- M. CARTRON René-Paul, membre du club de La GARNACHE ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club
- M. CLOUTOUR Sébastien, membre du club de La ROCHE VF ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club
- M. FERRAND Antoine, membre du FC VALLEEDUGRAON ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club

COMMISSION SPORTIVE

Présents : M. Christian GUIBERT, Président de la Commission

MM. René-Paul CARTRON – Antoine FERAND

→ La Commission procède au tirage de la Coupe de Vendée Loisir qui se déroulera le 7 Février 2025.

Présents: M. Christian GUIBERT, Président de la Commission

MM. René-Paul CARTRON - Sébastien CLOUTOUR - Christian CRAIPEAU - Michel DROCHON - Claude JAUNET

- → La Commission procède au tirage :
 - Du 7^{ème} tour de la Coupe de Vendée Seniors INTERSPORT.
 - **Exempts**: LA ROCHE VF2, LES SABLES VF, MAREUIL, LES HERBIERS 2, MONTAIGU, MOUILLERON LE CAPTIF et STE HERMINE.
 - Du 6^{ème} tour de Challenge de Vendée Seniors INTERSPORT.
 - *Exempts*: RIVES DE L'YON, TREIZE SEPTIERS, ST DENIS LA CHEVASSE, TALMONT.
 - Des 8èmes de Finale de la Coupe de Vendée des Réserves INTERSPORT,
 - Des 8èmes de Finale du Challenge de Vendée des Réserves INTERSPORT.
 - o Les rencontres se dérouleront le week-end du 9 février 2025.

COMMISSION REGLEMENTS LITIGES ET CONTENTIEUX

Présents : M. Christian GUIBERT, Président de la Commission MM. Christian CRAIPEAU - Michel DROCHON – Claude JAUNET

N° Match A/R Nbre	Match	Forfait de N° Affiliation	Date	Compétition	Amende	Frais déplacement
29541623 A 1	Gf Nieul Jardavrillé 1 / E*Les Lucs Le Poiré 1	51153 E *Les Lucs Le Poiré 1	15/12/2024	Senior Fem a 11	45€	NON
29895033 A 1	Gj Pays Mareuillais 22 / Hermenault Fcpb 22	552654 Hermenault Fcpb 22	14/12/2024	U18D3 poule E	41€	NON
29889509 A 1	E*Rivesyon Rosnay 1 / Foot espoirs Nalliers 85 2	551529 Foot espoirs Nalliers 85 2	15/12/2024	U15D3 poule G	41€	NON
28721815 A 2	E*Ndriez Fenouill 2 / Beauvoir Usm 2	529870 E*NDRiez Fenouill 2	22/12/2024	D5 poule A	57€	NON
29723863 A 1	Rives Yon Es 1 / Champstpere Fevg 1	560517 Champstpere Fevg	10/01/2025	Coupe Vendée Loisirs MC poule N	42€	NON
	Tour préliminaire	525247 La Roche Robretières	11/01/2025	Coupe de Vendée Futsal Fem	42€	NON
	Tour préliminaire	564842 Gf Pouzauges	15/01/2025	Coupe de Vendée Futsal Fem	42€	NON
53038769 A 1	Gj Ste Cécile Oie 2 / JArd Avr Mout Sa Fc 2	554370 Jard Avr Mout Sa Fc 2	19/01/2025	Challenge de Vendée U15	21€	NON

RESERVES – RECLAMATIONS

<u>22/12/24 – 28721691 – D4 – GR F – STE FLAIVE LOUPS US 2 / SOULLANS H. 2</u>: réserve des H. SOULLANS, irrecevable en la forme, insuffisamment motivée.

COURRIERS – QUESTIONS DIVERSES

<u>Pris connaissance des courriers et des mails</u>. Bien utiliser la messagerie club. Tout courriel personnel n'aura pas de réponse.

La Commission valide les amendes du mois de décembre 2025 (annexes jointes).

Prochaine réunion : le Jeudi 20 Février 2025

Le Président de la Commission, Christian GUIBERT

Le Secrétaire de séance, Christian CRAIPEAU

ANNEXE 1

LISTE DES CLUBS N'AYANT PAS SAISI LEURS RESULTATS AVANT 20 H SUR INTERNET POUR LE MOIS DE DECEMBRE

Amende de 10 € par résultat manquant (Règlements des championnats LFPL art. 35)

N° AFFIL.	CLUBS AMENDABLES	CATEGORIE ET DIVISION	N° DU MATCH	DATE DU MATCH
507000	LA ROCHE VF	U13DS	29934076	30/11/24
581904	MMMENOMBLET	D2	28719157	01/12/24
560770	GF ROCHESERVIERE	U15FD2	29896959	30/11/24
580829	ROSNAY CHATEAUGUIBERT	D4	28721429	08/12/24
524753	LA GARNACHE	D5	28721816	08/12/24
516561	LE POIRE SUR VIE	U13D4	29935629	07/12/24
507748	LES HERBIERS VF	U13DS	29934078	07/12/24
582152	GJ LUCON	U13D4	29935762	07/12/24
523296	BOURNEZEAU ST HILAIRE	U18F	29916089	14/12/24
582564	BRETIGNOLLES BREM	COUPE U15	29717040	15/12/24
506934	LONGEVILLE	U15D1	29886626	15/12/24
517982	NIEUL DOLENT	U15FD3	29897028	14/12/24
580592	ROCHESERVIERE BOUAINE	D3	28719697	15/12/24
581100	GJ STE CECILE L OIE	U13D4	29935646	14/12/24

ANNEXE 2

Amendes Licences DECEMBRE 2024

Licence Dirigeant = 50 € 80 - Commissaire au terrain = 21€ Licence Joueur Senior = 21€ - Port du badge éducateur = 22€

Licence Joueur U12 à U18 = 15 €

Numéro d'aff	Club	Date	Division	Nom Prénom
507610	AIZENAY	01/12/2024	D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524753	LA GARNACHE	01/12/2024	D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
511553	LES LUCS SUR BOULOGNE	01/12/2024	D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524753	LA GARNACHE	01/12/2024	D5	ABS.LICENCES ARB. ET DIRIGEANTS
528257	ST MAIXENT	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
516561	LE POIRE SUR VIE	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
514419	ST DENIS CHEVASSE	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582724	ST GEORGES GUYONNIERE	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
553886	MOUCHAMPS	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552171	SEVREMONT	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
581904	MMMENOMBLET	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
507116	MONTAIGU	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560169	DOIX AS4VF	01/12/2024	D5	ABS.DIRIGEANTS
523296	BOURNEZEAU	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
550297	LES MAGNILS CHASNAIS	01/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
564390	GJ POUZAUGES	30/11/2024	U18D1	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552081	GJ ST DENIS CHAU COP	30/11/2024	U18D3	ABS.DIRIGEANTS

582144	GJ ST FULGENT	30/11/2024	U18D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
554162	GJ PAYS MAREUILLAIS	30/11/2024	U18D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
523296	BOURNEZEAU	30/11/2024	U18F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560129	LES SABLES VF	30/11/2024	U17	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
554368	VERRIE ST AUBIN	30/11/2024	U17	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
554370	JARD AVR MOUT SA FC	30/11/2024	U17	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
580443	ST GILLES ST HILAIRE	01/12/2024	U15D1	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
551373	GJ PAYS CHATAIGNERAIE	01/12/2024	U15D1	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
550371	GJ NDRIEZ VIE MARAIS	01/12/2024	U15D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582152	GJ LUCON	01/12/2024	U15D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
511553	LES LUCS LEGE	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524753	LA GARNACHE	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
512476	BEAUVOIR	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
564390	GJ POUZAUGES	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
551529	FOOT ESPOIRS NALLIERS 85	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560517	CHAMPSTPEREFCVG	01/12/2024	U15D3	ABS.DIRIGEANTS
580417	GJ AUBIGNY ALLIANCE	01/12/2024	U15D3	ARNAUD;EDUC+ARB.ASS.+ABS.COMM.TERRAIN
560770	GF ROCHESERVIERE	01/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560520	E*ST MICHEL ASMC LFC	30/11/2024	U15F	ABS.DIRIGEANTS
564843	GF MERLATIERE	30/11/2024	U15F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582724	ST GEORGES GUYONNIERE	30/11/2024	U13D2	ABS.DIRIGEANTS
560846	FERRIERE DOMPIERRE	30/11/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582564	BRETIGNOLLES BREM	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524844	LE FENOUILLER	30/11/2024	U13D3	ABS.DIRIGEANTS
524753	LA GARNACHE	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
554368	VERRIE ST AUBIN	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
551373	GJ PAYS CHATAIGNERAIE	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
564847	GJ CHAIZ FOUG THOR	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
542543	TALMONT ST HILAIRE	30/11/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
521422	ST ANDRE GOULE D OIE	30/11/2024	U13D4	GUIMBRETIERE : EDUC+ARB.ASS.
564847	GJ CHAIZ FOUG THOR	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
553304	LES EPESSES ST MARS	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552656	BENET DAMVIX MAILLE	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
547039	AUTIZE ORBRIE	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
551529	FOOT ESPOIRS NALLIERS 85	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
580829	ROSNAY CHATEAUGUIBERT	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN+LIC.DIRIGEANT
507053	STE HERMINE	30/11/2024	U13D4	ABS.LIC.DIRIGEANT
564847	GJ CHAIZ FOUG THOR	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
511467	LA BOISSIERE DES LANDES	30/11/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
542543	TALMONT ST HILAIRE	30/11/2024	U13F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
564841	GF CHAUCHE COP	30/11/2024	U13F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
523904	SALLERTAINE	08/12/2024	D1	ABS.BADGE EDUCATEUR
519679	BOUFFERE	08/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
520825	CHAUCHE COP	08/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552171	SEVREMONT	08/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552654	HERMENAULT	08/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560129	LES SABLES VF	08/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
523296	E*BOURNEZEAU CHANTO	08/12/2024	SENIOR FEM	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN

507787	LES ESSARTS	07/12/2024	U18D1	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
507000	LA ROCHE VF	07/12/2024	U18F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
225368	VERRIE ST AUBIN	07/12/2024	U17D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582152	GJ LUCON	08/12/2024	U15D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
580443	ST GILLES ST HILAIRE	08/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
581100	GJ STE CECILE OIE	08/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
541382	FONTENAY	08/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
506956	ILE D ELLE CHAILLE	08/12/2024	U15D3	ABS.DIRIGEANTS
580417	GJ AUBIGNY ALLIANCE	08/12/2024	U15D3	ARNAUD:EDUC+ARB.ASS.
512163	LA ROCHE ESO	08/12/2024	U15D3	ABS.LIC.DIRIGEANT
507610	AIZENAY	07/12/2024	U15F	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560129	LES SABLES VF	07/12/2024	U13DS	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
548894	CHALLANS	07/12/2024	U13DS	ABS.DIRIGEANTS
512476	BEAUVOIR	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
548894	CHALLANS	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524844	LE FENOUILLER	07/12/2024	U13D2	ABS.DIRIGEANTS
550769	GJ TIFFAUGES	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
521422	ST ANDRE GOULE D OIE	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
523296	BOURNEZEAU	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
512163	LA ROCHE ESO	07/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
548894	CHALLANS	07/12/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
529606	TREIZE SEPTIERS	07/12/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560129	LES SABLES VF	07/12/2024	U13D3	BERTHOME:EDUC+ARB.ASS.+ABS.COM.TERRAIN
582154	GJ COEX VIE JAUNAY	07/12/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
529606	GJ TIFFAUGES	07/12/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524939	E*GENET/MOUILLERON	07/12/2024	U13D4	ABS.DIRIGEANTS
516561	LE POIRE SUR VIE	07/12/2024	U13D4	ABS.LIC.DIRIGEANT
521422	ST ANDRE GOULE D OIE	07/12/2024	U13D4	ARRIVE:EDUC+ARB.ASS.+ABS.COM.TERRAIN
507053	STE HERMINE	07/12/2024	U13D4	ABS.DIRIGEANTS
511467	LA BOISSIERE DES LANDES	07/12/2024	U13D4	GRASSINEAU:EDUC+ARB.ASS.
542543	TALMONT ST HILAIRE	07/12/2024	U13D4	ABS.DIRIGEANTS
512476	BEAUVOIR	15/12/2024	D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
526720	LA ROCHE GENERAUDIERE	15/12/2024	D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
511553	LES LUCS SUR BOULOGNE	15/12/2024	D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560846	FERRIERE DOMPIERRE	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
512518	LES BROUZILS	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
509999	TIFFAUGES LES LANDES	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
524933	ARDELAY	15/12/2024	D5	ABS.DIRIGEANTS
553886	MOUCHAMPS ROCHETR,	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
580852	ST LAURENT MALVENT	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
506956	ILE D ELLE CHAILLE	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
550297	LES MAGNILS CHASNAIS	15/12/2024	D5	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
554370	JARD AVR MOUT SA FC	14/12/2024	U17D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
564847	GJ CHAIZE FOUG THOR	15/12/2024	U15D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
512476	E*BEAUVOIR ST G PM	14/12/2024	U15D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
512476	BEAUVOIR	14/12/2024	U13D2	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
513795	NESMY JA	14/12/2024	U13D3	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
582154	GJ COEX VIE JAUNAY	14/12/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
<u> </u>	1	,,		

580416	GJ LES LUCS LEGE	14/12/2024	U13D4	RAMBAUD:EDUC+ARB.ASS.
521422	ST ANDRE GOULE D OIE	14/12/2024	U13D4	GUIMBRETIERE:EDUC+ARB.ASS.
507053	STE HERMINE	14/12/2024	U13D4	ABS.DIRIGEANTS
510702	VENANSAULT	14/12/2024	U13D4	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
560129	LES SABLES VF	14/12/2024	U13D4	ABS.DIRIGEANTS
582564	BRETIGNOLLES BREM	15/12/2024	COUPE U15	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
551373	GJ PAYS CHATAIGNERAIE	15/12/2024	COUPE U15	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
523904	SALLERTAINE	15/12/2024	CHALLENGE U15	ABS.DIRIGEANTS
580416	GJ LES LUCS LEGE	15/12/2024	CHALLENGE U15	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
552565	GJ ARDELAY AND CO	15/12/2024	CHALLENGE U15	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN
580417	GJ AUBIGNY	15/12/2024	CHALLENGE U15	ARNAUD:EDUC+ARB.ASS.
554370	JARD AVR MOUT SA FC	15/12/2024	CHALLENGE U15	ABS.COMMISSAIRE TERRAIN

ANNEXE 3

Amende demande modification de rencontre tardive DECEMBRE

Montant: 40 euros

Numéro d'aff	Club	Catégorie	Date de réception	Date du match
551529	FOOT ESPOIRS NALLIERS 85	D3	15/12/2024	13/12/2024
507116	MONTAIGU	CHALL. U15 MC	15/12/2024	12/12/2024

ANNEXE 4

AMENDE DE 17 EUROS - FEUILLES DE MATCHES NON TRANSMISES AVANT LE MERCREDI MINUIT

CAT	<u>Journée</u>	Secteur	Poule	Site
U8/U9	Journée 6 - 14/12/2024	CHANTONNAY/POUZAUGES	D	523296 - U.S. BOURNEZEAU ST HILAIRE
CAT	JOURNEE	NIVEAU	Groupe	CLUB
U10/U11	Journée 5 - 07/12/2024	NIVEAU 3	F	522988 - REV.S. DES CLOUZEAUX
U10/U11	Journée 6 - 14/12/2024	NIVEAU 3	В	511906 - ETOILE SPORTIVE BELLEVIGNY FOOT
U10/U11	Journée 6 - 14/12/2024	NIVEAU 3	В	507787 - F. C. ESSARTAIS
U10/U11	Journée 6 - 14/12/2024	NIVEAU 4	Α	524872 - A.S. ST GERVAIS
U10/U11	Journée 6 - 14/12/2024	NIVEAU 5	F	507053 - U.S. HERMINOISE

AMENDE DE 15 EUROS - ENGAGEMENTS D'EQUIPES HORS DELAI PHASE PRINTEMPS

CATEGORIE U6/U7

548892 U.S. VOUVANT BOURNEAU CEZAIS554372 U. S. BERNARDIERE CUGAND

CATEGORIE U8/U9

513064 CS. LE POIROUX

ANNEXE 5

AMENDES POUR RETARD ENVOI FEUILLES DE MATCHS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

plus de 24 heures : 17 € plus de 48 heures : 10 € supplémentaires

	CLUB	COMPETITION	RENCONTRE	F.M. RECUE	MONTANT
N°AFF	CONCERNE		DU	LE	AMENDE
523744	ST MATHURIN	D5	01/12/2024	03/12/2024	17€
507787	LES ESSARTS	U15D3	01/12/2024	NJ	17€
507101	COEX	D2	08/12/2024	12/12/2024	27€
548894	CHALLANS	U18D1	07/12/2024	10/12/2024	17€
509666	ILE NOIRMOUTIER	U15D3	08/12/2024	10/12/2024	17€
529529	BEIGNON BASSET	D5	15/12/2024	17/12/2024	17€
552171	SEVREMONT	U13D3	14/12/2024	17/12/2024	17€
512163	LA ROCHE ESO	U13F	14/12/2024	17/12/2024	17€